

COMMUNE DE LANDES

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 20 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LANDES, s'est réuni dans la Salle de la Soie de Landes sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Michel PELLETIER, Maire.

Présents : Mr PELLETIER, Maire, Mmes CAIVEAU et GIRAUD, Adjointes, MM. BAUDOUIN et GIRAUD, Adjoints, Mmes HERVÉ, LINKA et WITCZAK et MM. LAURENT, MORAND, ROCHÉ et VINET, Conseillers municipaux
Mme BERTHELOT, Secrétaire

Absente : Mme MITU

Absents excusés : Mme BALLANGER (Pouvoir à Mme GIRAUD) et Mr VIDAL (Pouvoir à Mr ROCHÉ)

Secrétaire de séance : Mme CAIVEAU

Date de convocation : 10 mars 2023

Lecture du procès-verbal de la réunion du 23 janvier 2023, lequel est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

1°) VENTE CHEMIN PAR LA COMMUNE DE ST-JEAN D'ANGELY

Mr le Maire fait part du courrier reçu de ladite Commune avec estimation réalisée par le service des Domaines qui se chiffre à 292 €.

Le Conseil Municipal valide ce montant pour l'achat de ce chemin.

Mr le Maire indique qu'il va prendre l'attache des services de la Mairie de St-Jean d'Angély afin de voir s'il leur serait possible de formaliser cette transaction par un acte administratif, sinon, nous passerons par devant notaire.

Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire ou un Adjoint à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Les crédits seront inscrits au BP 2023.

2°) PREPARATION BUDGETAIRE

Mr le Maire fait part des subventions versées en 2022 et demande au Conseil Municipal s'il souhaite les reconduire pour 2023.

Le Conseil Municipal est favorable de les inscrire au BP 2023 pour une somme de 510 €, sous réserve de nouvelles demandes d'ici le vote du BP.

Mr le Maire fait part des différentes cotisations versées chaque année aux organismes tels que la CDC, Soluris, Syndicat de la Voirie, etc...

Mr le Maire laisse la parole à Mme Berthelot, Secrétaire pour la présentation de la préparation budgétaire au niveau de l'Investissement.

Mme Berthelot fait part de toutes les dépenses engagées par la Commune avant le 31.12.2022 + toutes celles actées depuis le début de l'année auxquelles, il est nécessaire de rajouter le capital des emprunts du SDEER et autres. Il est également indiqué les recettes prévisionnelles en Investissement notamment au niveau des subventions acquises et sollicitées.

A cela, une prévision de 50 000 € est prévu en fonctionnement pour les travaux de voirie.

Suivant ces éléments, il ne sera peut-être pas nécessaire d'avoir recours à l'emprunt mais la trésorerie sera à surveiller au fur et à mesure du paiement des travaux engagés.

Il est également fait part du montant prévisionnel des impôts pour 2023, montant qui progresse de manière importante dû à l'augmentation des bases, la Commune ne prévoyant pas de modifier ces taux en 2023.

Plusieurs élus s'interrogent sur les travaux de la toiture ex-maison Lamy et le city-stade. Mr le Maire indique que les finances, cette année, ne permettent pas de prévoir d'autres projets mais uniquement de réaliser les projets programmés et terminer ceux en cours.

Mr le Maire indique que la réunion de vote des CA et BP est programmée le Mardi 4 avril 2023 à 20h dans la Salle de la Soie.

TRAVAUX VOIRIE 2023

Plusieurs élus signalent le mauvais état de la voirie en indiquant que la somme prévue de 50 000 € ne sera peut-être pas suffisante. La commission voirie se réunira prochainement pour voir les priorités et des devis seront demandés.

Mr Roché indique que la voie communale en direction de Courant, en partant de Lusseau est en très mauvais état. Mr le Maire indique qu'il a reçu un mail d'un habitant de St-Loup, empruntant cette voie régulièrement, demandant que des travaux de réfection soient réalisés au plus vite.

Mr le Maire indique que suite à étude de la zone, la voie communale en mauvais état sur environ 200 m est limitrophe avec la Commune de Courant et qu'une convention a été signée antérieurement entre les deux communes, indiquant que cette portion de route est à la charge entière de la Commune de Courant. Suite à ce mail, Mr le Maire indique qu'il a pris contact avec son collègue de Courant à ce sujet.

Les élus souhaitent qu'un courrier soit adressé à Mr le Maire de Courant afin que la Commune de Landes ne soit pas tenue pour responsable en cas d'accident. Le nécessaire sera fait à ce sujet.

3°) QUESTIONS DIVERSES

Eclairage du Stade

Mr le Maire fait part du devis demandé par Bruno VINET auprès du SDEER pour mettre l'éclairage du Stade en LED. Ce dernier se chiffre à 25 107,70 € avec une part restant à la charge de la Commune de 12 553,85 €.

Les élus mettent de côté ce chiffrage et verront pour l'année prochaine si nécessité ou pas.

Jardins partagés

Mr Giraud demande si les personnes ayant réservé des emplacements aux jardins partagés, les gardent ou pas. Un mail leur sera envoyé pour savoir ce qu'il en est.

Dans le cas où ils ne seraient plus utilisés, les semis de PDT seraient faits différemment des années précédentes.

Ludothèque en plein air

Mr le Maire fait part du courrier reçu de la CDC à ce sujet. Les élus proposent le 28 juillet.

La séance est levée à 21h30.